



HAL
open science

L'Adjectif qualificatif: Étude contrastive en français et en arabe

Christina Samir Fekry

► **To cite this version:**

Christina Samir Fekry. L'Adjectif qualificatif: Étude contrastive en français et en arabe. 2019. hal-02141196

HAL Id: hal-02141196

<https://hal.science/hal-02141196>

Preprint submitted on 27 May 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'adjectif qualificatif

Étude Contrastive en français et en arabe

“Quelle que soit la chose qu'on veut dire, il n'y a qu'un mot pour l'exprimer, qu'un verbe pour l'animer et qu'un adjectif pour la qualifier.”

Guy de Maupassant

Introduction

La linguistique contrastive est une branche de la linguistique née vers les années 50 dans une perspective appliquée au développement de l'enseignement et de l'apprentissage d'une langue étrangère tout en cherchant à faciliter le passage d'une langue à une autre et à surmonter les obstacles posés par les interférences entre les langues. Parmi ses figures éminentes, nous pouvons citer Ch. C. Fries, R. Lado, R. L. Politzer, Ch. A. Ferguson, R. P. Stockwell et J. B. Carrol. Les études contrastives consistent en une « comparaison [...] de deux langues et surtout de leurs différences structurales » afin de « réaliser des méthodes mieux adaptées aux difficultés spécifiques que rencontre, dans l'étude d'une langue étrangère, une population scolaire d'une langue maternelle donnée. » (DEBYSER, 1970 : 31)

La présente recherche, loin de se prétendre exhaustive, porte sur l'étude de l'adjectif qualificatif en français et en arabe. Avant de se lancer dans l'étude de cette classe grammaticale, il serait judicieux d'esquisser rapidement le tableau des deux langues glorieuses qui constituent les piliers sur lesquels se fonde notre recherche.

Le français est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. Elle puise son origine au latin. D'après l'encyclopédie libre de Wikipédia, elle est la langue officielle de 29 pays et de plusieurs organisations internationales. Le français est une langue vocalique alors que l'arabe est une langue consonantique. Les deux sont classés parmi les six langues officielles de l'ONU.

L'arabe est une langue afro-asiatique de la famille sémitique dont le nombre de locuteurs s'élève à plus de 300 millions de personnes¹ que ce soit au sein du monde arabe ou de la diaspora arabe. L'expansion de l'arabe est liée à la naissance, en Arabie, autour de 620, de l'Islam. D'après COHEN (2018, § 2), « L'avance de l'islam [...] s'est accompagnée partout de l'avance de l'arabe, langue dans laquelle s'est faite la Révélation consignée dans le Coran. Il en résulte que, même dans les régions où il n'a pu s'instaurer comme langue parlée aux dépens de celles qui y étaient alors en usage, l'arabe s'est imposé comme langue de culture, à tout le moins comme langue religieuse. Aussi a-t-il conquis, à ce titre, de vastes régions du monde, comme la Turquie, l'Indonésie, le Pakistan, parmi les quelque 200 millions d'individus qui confessent l'islam. »

1. Déterminant ou qualificatif ?

Afin de bien délimiter le champ de notre étude qui porte sur « l'adjectif qualificatif », il convient de signaler que le label « adjectif » comprend en français d'après NOAILLY (1999 : 9) « toutes les formes s'accordant au substantif à l'intérieur du groupe nominal, et donc, à côté des adjectifs proprement dits, tout le lot de déterminants (articles et « adjectifs » démonstratifs, possessifs, indéfinis et interrogatifs, parfois appelés « adjectifs déterminatifs ») ». Le trait commun de tous les adjectifs, qu'ils soient déterminatifs ou qualificatifs, réside dans l'étymologie latine de ce label: *adjectivum* signifie *qui s'ajoute à* (un substantif « avec lequel il s'accorde pour exprimer une qualité ou un rapport »²). Au-delà de cette origine commune, il existe de différences notables entre les déterminants et les adjectifs qualificatifs : d'un point de vue syntaxique, les premiers sont essentiels à « la grammaticalité » - pour emprunter le terme de NOAILLY – du groupe nominal, alors que les seconds peuvent être des accessoires optionnels ; les épithètes en sont un bon exemple. Les premiers déterminent le nom, l'actualisent et en réduit l'extension, les seconds le qualifient (Ex : *J'ai aimé **ton** poème **lyrique***). En outre, les premiers constituent une liste close, bien précise, qui précède le substantif, tandis que les seconds disposent d'un lexique énorme, offrent une multitude de choix riches et renouvelables et peuvent assumer de nombreuses fonctions : épithète, attribut, ou apposé, placé tantôt avant (Ex : ***Émue**, elle me contempla avec admiration*), tantôt après le substantif ou le pronom auquel il se rapporte (Ex : *Cette œuvre est **magnifique***). D'ailleurs, les adjectifs qualificatifs peuvent se juxtaposer et se coordonner au sein du

¹ D'après le site de l'*Ethnologue, Languages of the World* (<https://www.ethnologue.com/language/ara>).

² *Adjectif, Trésor de la langue française informatisé* (<http://atilf.atilf.fr/>).

groupe nominal, contrairement aux déterminants qui ne peuvent en aucun cas être cumulés.

Toujours dans le but de jalonner le champ de notre recherche qui se fixe pour objectif principal d'étudier l'adjectif qualificatif et pour ne pas s'égarer dans les dédales de « l'adjectif » en arabe, nous nous contenterons de signaler qu'il existe, en arabe, des adjectifs dits conjonctifs *موصول اسمي* qui assument une fonction similaire à celle des pronoms relatifs (Ex : *الرجل الذي رأيتُهُ هو سياسي بارع* *L'homme que tu as vu est un politicien habile*). Ces adjectifs « exigent nécessairement après eux une proposition conjonctive, appelée en arabe *صلة* *adjonction* ou *accessoire*.» (DE SACY, 1904: 444).

2. Généralités

Pour les linguistes français, l'adjectif fait partie, avec le nom, l'article, le pronom et le verbe, des parties du discours qui sont sujettes à la flexion, c'est-à-dire à la variation de forme. Quant aux classes grammaticales invariables, elles sont au nombre de quatre et regroupent l'adverbe, la préposition, la conjonction et l'interjection. Sur le plan morphologique, nous tenons à préciser que les adjectifs appartiennent aux morphèmes lexicaux (lexèmes) c'est-à-dire qu'ils sont dotés d'une signification autonome, même hors contexte.

Les grammairiens arabes, quant à eux, placent toutes les parties du discours sous 3 catégories : les verbes, les noms et les particules. Le *nom* renferme les adjectifs ainsi que les pronoms personnels, les articles démonstratifs, les adjectifs conjonctifs, et même quelques adverbes. L'adjectif, bien que son importance ne puisse être nié sur le plan sémantique, est, dans la syntaxe arabe, rangé parmi les appositifs "التوابع", tout comme le corroboratif "التوكيد", le permutatif "البدل" et le conjonctif "العطف"; « le nom général des quatre sortes d'appositifs étant *تابع* suivant, le mot qui leur sert d'antécédent se nomme en général *متبوع*, c'est-à-dire *suivi*. » (DE SACY, 1905 : 526) Le qualificatif n'est donc pas un élément fondamental de la phrase tel le sujet et le prédicat dans la phrase nominale, ou le sujet agent/ le pseudo sujet et le verbe dans la phrase verbale, mais plutôt une partie accessoire de la proposition. Il est à noter que l'adjectif qualificatif appartient à la classe des noms apparents "الأسماء الظاهرة" par opposition aux noms renfermés dans l'esprit "المضمرة" ou indéterminés "المبهمه".

Nous aimerions bien, avant de nous plonger dans cette étude contrastive, donner une définition simple et élémentaire de l'adjectif, nous empruntons à cet effet celle fournie par Ibn 'ûqâyl *ابن عقيل* (cité par YAQÛT, 2006 : 16)

النعته هو "التابع، المكمل متبوعه؛ ببيان صفة من صفاته، نحو : مررتُ برجلٍ كريمٍ،
 أو من صفات ما تعلق به، وهو سببيُّه، نحو : مررتُ برجلٍ كريمٍ أبوه"³.

3. Morphologie adjectivale

En français, il n'est pas possible de circonscrire les adjectifs par leur formation, largement hétérogène, même s'ils s'insèrent généralement dans de grandes familles dérivationnelles. Sur le plan morphologique, nous relevons outre les adjectifs non suffixés comme *mou/molle, beau/belle, caduc/caducque, grand, petit, mince, jeune, drôle, calme, tranquille, vert,...*etc., les séries d'adjectifs dérivés ayant pour suffixes *-el, -al, -in, -ien, -eur, -esque, -ique, -iste, -issime, -able* et *-ible*. Les adjectifs se forment également au moyen de préfixes tels *anti-, néo-, para-, pré-, post-*, ou des préfixes intensifs tels *hyper-* et *extra-*.

Ci-après un tableau fournissant une multitude d'exemples des formes adjectivales susmentionnées, ainsi que de leurs variations en genre et en nombre

Adjectif au Masculin singulier	Masculin pluriel	Féminin singulier	Féminin pluriel
Civilisationnel	Civilisationnels	Civilisationnelle	Civilisationnelles
National	Nationaux	Nationale	Nationales
Enfantin	Enfantin	Enfantine	Enfantines
Égyptien	Égyptiens	Égyptienne	Égyptiennes
Travailleur	Travailleurs	Travailleuse	Travailleuses
Romanesque	Romanesques	Romanesque	Romanesques
Humoristique	Humoristiques	Humoristique	Humoristiques
Colonialiste	Colonialistes	Colonialiste	Colonialistes
Rarissime	Rarissimes	Rarissime	Rarissimes
Aimable	Aimables	Aimable	Aimables
Admissible	Admissibles	Admissible	Admissibles
Anticonstitutionnel	Anticonstitutionnels	Anticonstitutionnelle	Anticonstitutionnelles
Néoclassique	Néoclassiques	Néoclassique	Néoclassiques

³ YAQÛT explique dans son ouvrage (2006 : 16) que le premier exemple sus-mentionné s'inscrit sous ce qu'on nomme "الاسم الظاهر : نعت سببي" ، وهو ما يدل على معنى في المنعوت نفسه" : نعت حقيقي المتأخر عن النعت المشتمل على ضمير يعود على المتبوع المتقدم، ويدل على ارتباطه به بنوع من الارتباط، كالبنوة أو الأخوة أو الصداقة...".

تاء toutes les formes précédentes, à l'exception des deux premières, il suffit d'ajouter تاء
 مبروطة pour passer du masculin au féminin.

Règle générale:

«النعته تابع للمنوعه في رفعه ونصبه وخفضه، وتعريفه وتنكيره؛ تقول: قام زيدٌ العاقلُ، ورأيتُ زيداً
 العاقلُ، ومررتُ بزيدِ العاقلِ» (هنداوي، 2004، ص96)

L'adjectif suit donc le qualifié en genre (féminin et masculin), en nombre (singulier, duel, pluriel), en déclinaison (nominatif, accusatif et génitif), et en état de détermination ou d'indétermination.

Ci-après des exemples issus de la Sainte Bible et du Noble Coran :

Concordance entre le qualifiant et le qualifié	Exemple en arabe	Traduction en français
Singulier	"أنا هو الراعي الصالح، والراعي الصالح يبذل نفسه عن الخراف." (يوحنا 10: 11)	«Je suis le <i>bon</i> berger. Le <i>bon</i> berger donne sa vie pour ses brebis. » (Jean 10, 11)
Duel	"إمرأة فاضلة من يجدها؟ لأن نمنها يفوق اللؤلؤ. [...] وتسنغل بيدين راضيتين" (أمثال 31: 10-13)	«Qui peut trouver une femme <i>vertueuse</i> ? Elle a bien plus de valeur que les perles. [...], Et travaille d'une main <i>joyeuse</i> . » (Proverbes 31 : 10-13)
Pluriel	"أخيراً أيها الإخوة صلوا لأجلنا، لكي تجري كلمة الرب وتتمجد، كما عندكم أيضاً، ولكي ننفذ من الناس الأريياء الأشرار." (تسالونيكي الثانية 3: 1-2)	«Au reste, frères, priez pour nous, afin que la parole du Seigneur se répande et soit glorifiée comme elle l'est chez-vous, et afin que nous soyons délivrés des hommes <i>méchants</i> et <i>pervers</i> » (2 Thessaloniens 3 : 1,2)
Nominatif حالة الرفع (<i>damma</i>)	{للكافرين عذاب مهين} (البقرة، آية 90)	« un châtement <i>avilissant</i> attend les infidèles » {La vache (Al-Baqarah), V.90}
Accusatif حالة النصب (<i>fatha</i>)	{اهدنا الصراط المستقيم} (الفاطحة، آية 6)	« Guide-nous dans le <i>droit</i> chemin» {Prologue (Al-Fatiha), V.3}

Génitif حالة الجر (kasra) (تَنْزِيلَ الْعَزِيزِ الرَّحِيمِ) (يس، آية 5) « C'est une révélation de la part du Tout-Puissant, du Très Miséricordieux »
{Ya-Sin, V.5}

4. Propriétés syntaxiques et sémantiques de l'adjectif

4.1 Typologie adjectivale

4.1.1 En français

4.1.1.1 Adjectifs qualificatifs et Adjectifs relationnels

L'adjectif qualificatif se rapporte à un nom ou à son substitut, un pronom, pour indiquer soit une qualité de l'objet, de l'être ou de la notion désignée par ce nom (Ex : *beau, mauvais, bon, superbe, fragile, spirituel*), soit une relation à l'instar du complément de nom (Ex : une voie *royale* = une voie de roi). Les adjectifs relationnels sont ordinairement dérivés de noms. BOSREDON (1988 : 3) estime que ce type d'adjectifs diffère des adjectifs qualificatifs « en refusant : la construction attributive, la variation en degré, l'antéposition au nom, la coordination avec un adjectif qualificatif ». À ces traits s'ajoute, toujours selon BOSREDON (1988) :

- L'impossibilité de l'apposition, ex : *La voiture, présidentielle...*
- Un ordre strict dans les opérations de détermination : Un noyau (N + Adj.-R), rejetant à la périphérie les autres qualificatifs du syntagme nominal.

Exemples : une voiture *présidentielle* neuve, une jolie voiture *présidentielle*.

4.1.1.2 Adjectifs substantivés et Substantifs "adjectivés"

La substantivation ou la nominalisation consiste à transformer en substantif un mot qui n'appartient pas originellement à cette catégorie. Ainsi, nous entendons par les adjectifs substantivés, ceux qui s'emploient comme noms, ex : les *Noirs*, le *haut*, un *Européen* avec une majuscule dans ce cas pour désigner un gentilé.

Quant à l'adjectivisation, elle consiste à transformer un syntagme prépositionnel (préposition + un syntagme nominal) en un syntagme adjectival ou en un adjectif.

Ex : L'industrie de l'Égypte doit accorder une importance primordiale à l'exportation



L'industrie égyptienne doit accorder une importance primordiale à l'exportation.

Le morphème, en particulier le suffixe, qui fait passer un terme de la catégorie nominale à la catégorie adjectivale, est appelé "adjectivisateur" : le suffixe *-el* est un adjectivisateur dans *institutionnel*.

4.1.1.3 Adjectifs composés

Les adjectifs composés sont des adjectifs mis côte à côte qui se combinent syntaxiquement et sémantiquement pour former une nouvelle unité.

Quelques adjectifs soudés s'accorde à l'instar des adjectifs simples, par la simple addition de la marque du féminin *e* et du pluriel *s*, ex : *une pluie bienfaisante, des gens bienfaisants*.

Si les éléments constitutifs de l'adjectif composé sont de vrais adjectifs, ils s'accordent en genre et en nombre comme les adjectifs simples : *des fêtards ivres-morts, des paroles aigres-douces*.

Si le premier élément se termine par *i* ou *o*, il reste invariable : *des faits tragico-comiques, des questions socio-économiques*.

Si le premier élément a une valeur adverbiale, seul le second élément varie : *des enfants nouveau-nés, des femmes court-vêtues*, mais notons que *grand* et *frais* varient : *une porte grande ouverte, des fleurs fraîches cueillies*.

Si l'un des deux éléments est un nom ou un adjectif déterminant l'autre, aucun des deux ne varie : *une pierre bleu clair, des personnes vieux jeu*.

Les adjectifs composés qui désignent les couleurs restent invariables et ne s'accordent ni en genre ni en nombre avec le nom dont ils dépendent: *Elles portent des robes rouge vif*. Il en est de même si la nuance de couleur est précisée par un autre nom : *Des chemises vert menthe*.

4.1.1.4 Adjectifs verbaux

Les grammairiens français rangent traditionnellement les trois formes en *-ant* du français – gérondif, participe présent et adjectif verbal – sous l'écriteau "formes verbales en *-ant*". Or l'adjectif verbal n'est qu'un adjectif qualificatif pur et simple dérivé d'un verbe, qui prend la forme d'un participe passé ou d'un participe présent. Les rapports entre le nom qualifié et l'adjectif verbal sont assez complexes et porteurs de diverses significations.

Examinons les exemples ci-dessous :

- *Scène émouvante* (sens actif)
- *Une soirée dansante* (au cours de laquelle on danse ou consacrée à la danse)

- *Un ordinateur connecté à un réseau* (sens passif)
- *Une famille unie* (voix pronominale)

Bonnard (cité par HALMOY, 1984 : 55) explique que «La différence essentielle entre le participe présent et l'adjectif verbal réside dans le sémantisme: le premier, étant verbe, actualise la notion évoquée, c'est-à-dire la rattache au temps et aux circonstances du récit; le second, étant adjectif, évoque une propriété dans sa permanence et comme un caractère attaché à l'objet que désigne le nom support (...). L'apport sémantique du participe est extrinsèque et particularisé:

Des enfants aimant l'étude (procès limité à l'objet étude);
Les bords du Rhin fuyant le long de ma voiture (procès lié au déplacement de la voiture).

L'apport sémantique de l'adjectif est intrinsèque et généralisé:
des enfants aimants (disposition naturelle indépendante de l'objet);
des fronts fuyants (qualité attachée pour toujours à l'angle facial).

C'est là une distinction traditionnelle qui est déjà celle de l'Académie française, entre "action passagère" — le participe — et "qualité adhérente" — l'adjectif en -ant. »

4.1.1.5 Syntagme adjectival

Un syntagme adjectival est « un syntagme constitué d'un adjectif éventuellement précédé d'un adverbe de degré ou de quantité et d'un complément de l'adjectif sous forme de syntagme prépositionnel. » (DUBOIS *et al.*, 2002 : 18) Les mots qui escortent l'adjectif sont nommés "satellites"; ils sont soit des noms, soit des adverbes, soit des propositions, et assument la fonction du "complément de l'adjectif".

Ex : Paul est *très fier de sa famille*.

Je suis *content que vous soyez venus nous voir*.

J'ai un jardin *tout plein de roses odorantes*.

4.1.2 En arabe

4.1.2.1 Adjectifs verbaux ou Adjectifs assimilés aux verbes

Selon DE SACY (1904 : 271), « les Arabes comprennent les noms, en ce qui concerne leur forme, sous deux grandes divisions : les uns sont nommés *solides* جامد et les autres *dérivés* مُشتق. Par جامد ils entendent un nom qui n'est point dérivé d'un autre mot et qui ne donne point lui-même naissance à d'autres mots لا يُشتق ولا يُشتق منه ». Les adjectifs verbaux, étant donné qu'ils se forment d'une racine verbale sont donc des noms *dérivés* مُشتق, tout comme les noms d'action ou d'instruments.

Les adjectifs dérivés des verbes ont en principe soit la forme des noms d'agent "اسم فاعل", soit celle des noms du patient "اسم مفعول", en sus de diverses formes évoquées plus haut dans la section traitant de la morphologie adjectivale. Toutefois, il convient de signaler que les qualificatifs assimilés aux verbes "الصفة المشبهة", à la différence des autres noms d'agent, – et comme l'explique DE SACY (1904 : 321) – eux, «expriment des qualités habituelles et non des manières d'être passagères», et ils se nomment *assimilés* «à cause des rapports qu'ils ont avec les noms d'agent dans leur accidents grammaticaux, c'est-à-dire dans la formation des genres et des nombres».

4.1.2.2 Adjectifs dénominatifs

Les adjectifs dénominatifs se nomment également les adjectifs relatifs ou de relation اسم منسوب. Ils sont souvent des épithètes qui indiquent «des relations d'origine, de qualité, de pays, de famille, de secte, etc. (GLAIRE, 1861 : 89).

Ex: طبيعي *naturel* de "la nature", أرضي *terrestre* de "la terre", مصري *Égyptien* de "l'Égypte", ناصري *Nassérien* de "Nasser". S'ils servent à désigner les descendants d'un personnage illustre, on les appelle "adjectifs patronymiques" : الإمبراطورية العثمانية *l'État abbasside* du nom de son fondateur Abû al-`Abbâs `Abd Allâh ben Muhammad ben `Alî ben al-`Abbâs. On les appelle aussi "adjectifs ethniques" s'ils sont liés à une ethnie ou à une race c'est-à-dire à un groupement humain, unifié autour de structures sociales homogènes, possédant une unité de langue et de culture, ex : الاتحاد الأفريقي *l'union africaine*, هجرة المغاربة *immigration maghrébine*.

4.2 Fonctions de l'adjectif

4.2.1 Attribut

L'adjectif qualificatif est attribut quand il exige ou implique la présence d'un verbe (celui-ci pouvant être sous-entendu), ex : *Il est remarquable, On le considère comme sincère, Il se montre sérieux.*

« Dans une phrase de base dont le syntagme verbal est constitué d'une copule (être) ou d'un verbe assimilé à la copule (rester, paraître, etc.), on appelle "prédicat" l'adjectif, le syntagme nominal ou le syntagme prépositionnel constituant du syntagme verbal. [...] Ainsi, dans *Pierre est intelligent*, "intelligent" est le prédicat de la phrase.» (DUBOIS *et al.*, 2002 : 376)

En arabe, l'attribut est souvent précédé par un sujet joint au verbe كان apparent ou sous-entendu, ex: ما زيد حاضرًا , كَانَ اللهُ سَمِيْعًا بَصِيْرًا. D'autres verbes introduisent également un sujet et un attribut formant une proposition complémentaire, comme *savoir, croire, penser, s'imaginer, conjecturer, mettre, laisser, former, prendre une chose pour tel ou tel usage*, etc. Ex : طننت زيدا عاقلاً , خلت عمراً فاضلاً

4.2.2 Épithète

En français, la caractérisation au moyen de l'épithète n'exige pas la présence d'un verbe, mais s'opère au sein du groupe nominal pour attribuer à son noyau une qualification donnée. Il est à noter que l'adjectif épithète « se coordonne et se juxtapose fréquemment avec une relative (*un souriceau tout jeune et qui n'avait rien vu*, La Fontaine) ou avec un complément du nom (*un enfant actif et toujours de bonne humeur*), surtout si ces modifieurs équivalent sémantiquement à des adjectifs qualificatifs (*inexpérimenté* dans le premier exemple, *gai* dans le second. » (RIEGEL *et al.*, 1994 : 181)

Alors qu'en arabe l'adjectif est postposé, en français, il peut soit précéder le substantif qu'il qualifie, soit le suivre, par exemple: *la belle Hélène, un film intéressant*. Notons à cet égard que les adjectifs de couleur, de religion, de nationalité et de forme sont toujours en postposition : *un pantalon gris, une bourse verte, une femme chrétienne, un homme musulman, un étudiant suédois, une voiture française, une table ronde, un miroir rectangulaire*. Certains adjectifs deviennent « nuancés », c.à.d. changent de sens, en changeant leur place. Le *Trésor de la langue française* nous fournit un exemple qui illustre parfaitement ce point comme suit :

■ **CHER, CHÈRE**, adj. et adv.

I.- Adjectif

A.- [L'adj. épithète est le plus gén. antéposé. Il exprime un sentiment]

1. [Qualifie des êtres vivants]

a) À qui on voue une affectueuse tendresse :

- 1. Vous trouvez en vous-même, ma **chère** maman, des consolations sans nombre, mais je ne trouve en moi que vous. M^{me} DE STAËL, *Lettres de jeunesse*, 1778, p. 6.
- 2. Aujourd'hui, je pense bien plus à moi, puisque je le regrette... Ô **cher** homme, notre amitié difficile est encore trébuchante, quel bonheur!... COLETTE, *La Naissance du jour*, 1929, p. 69.

– Subst. **Mon cher, ma chère.** Mais alors, mon excellent cher, qu'est-ce que vous fichez, depuis un mois que vous êtes ici! (FARRÈRE, *L'Homme qui assassina*, 1907, p. 49).

b) [Dans des formules de politesse, ou dans l'expr. de la familiarité] **Cher Monsieur, chère Madame; le Cher homme.** Ah! bonjour, cher monsieur! vous étiez parti, vous voici revenu? (BARRIÈRE, CAPENDU, *Les Faux bonshommes*, 1856, p. 107).

2. [Qualifie des choses] **À quoi on attache un grand prix, envers quoi on manifeste un attachement particulier.** Ils oublieraient cette journée d'angoisse, ils retrouveraient leur chère paix, leurs chères amours (ZOLA, *Madeleine Féral*, 1868, p. 76):

- 4. Surtout, il continuait ses **chères** études. Il barbouillait du papier avec frénésie, en prose, en vers, dans tous les genres. GUÉHENNO, *Jean-Jacques*, En marge des « Confessions », 1948, p. 122.

B.- [L'adj. est postposé ou en constr. d'attribut. Il indique une valeur marchande]

– [Appliqué à un inanimé] **Qui est d'un prix élevé. Le pain cher, la vie chère :**

- 7. ... les jours sont courts, il faut allumer une lampe; l'huile est **chère**, le bois est **cher**, le pain est **cher**. Ô jeunesse! printemps! aube! en proie à l'hiver! Hugo, *Les Contemplations*, t. 2, 1856, p. 119.

– *P. méton.* [Appliqué à une pers.] **Un commerçant trop cher :**

- 8. – Le menuisier est **cher**, observa le roi. – Est-ce tout? – Non, sire. – « (...) à un vitrier, pour les vitres de ladite chambre, quarante-six sols huit deniers parisis. » Hugo, *Notre-Dame de Paris*, 1832, p. 495.

Comme nous l'avons évoqué plus haut, l'adjectif dépend du nom qu'il qualifie que ce soit dans le genre, le nombre (règle commune en français et en arabe) ou dans le cas (règle spécifique à l'arabe). Dans notre langue chamito-sémitique dans la présente étude contrastive, il y a deux types d'accords de l'adjectif épithète :

a) **Accord strict** : « Un nom singulier fournit un accord du singulier, soit masculin, soit féminin selon le sexe, si c'est un être vivant, - selon la nature ou selon la désinence, si c'est un être inanimé, les désinences **ة** **ياء** **ى** les faisant sentir comme féminin, l'absence de ces désinences le faisant sentir comme masculin. » (BLACHÈRE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, 1975 : 285-286). Ex : ما هذا الضرب المبرح؟! *Qu'est ce que ces coups cruels?!* Ici, le nom d'action (*masdar*) est sans désinence et donc senti comme masculin. Par conséquent, l'adjectif a pris la forme du masculin pour suivre son qualifié.

b) **Accord flottant** : il existe des noms dont le genre est incertain et qui sont tantôt masculins, tantôt féminins selon l'usage (Ex : **حمام** *pigeons*, **جَزَاد** *sauterelles*, **شجر** *arbres*, **حال** *état*, condition). D'après BLACHÈRE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES (1975 : 113-114), lorsqu'on n'arrive pas à se mettre d'accord sur la désinence (masculin ou féminin) à imposer à l'adjectif, « les grammairiens sanctionnent le flottement. [...] Ces noms, qui sont en gén. des *masdar*, imposent soit l'accord du singulier masculin, soit celui du pluriel masculin, soit celui du féminin singulier. » (Ex : **إبل صابرة** *des chameaux sobres*).

c) **Accord des pluriels inanimés:** il s'agit d'une règle uniquement valable pour le pluriel (et pas pour le duel) selon laquelle « l'épithète qui se rapporte à des noms au pluriel renvoyant à des choses ou à des animaux non personnifiés s'accorde au féminin singulier » (NEYRENEUF et AL-HAKKAK, 1996 : 140). Ex : لوحات بديعة *des tableaux merveilleux*, قطط صغيرة جائعة *des chatons affamés*.

d) **Accord des collectifs :** certains collectifs exigent des épithètes au singulier (Ex : شعب حر *un peuple libre*), d'autres au pluriel (قوم شجعان *un peuple courageux*), une troisième catégorie témoigne d'une certaine flexibilité et accepte les deux cas (الأهالي الثائرون *les habitants révoltés*).

4.2.3 Apposé

Quoi que l'apposition ait été considérée par les grammairiens comme une fonction, elle n'en est pas en fait une puisque « l'élément apposition ne prend de fonction que par assimilation à celle de l'élément qu'il accompagne. Il s'agit en fait d'une construction particulière où l'élément dit en apposition a une valeur attributive, "prédicative", par rapport à l'élément qu'il accompagne. » (BÉCHADE, 1994 : 241)

L'adjectif en apposition est un adjectif détaché, séparé par une virgule du nom ou du pronom auquel il se rapporte. L'adjectif apposé peut être soit antéposé, soit postposé à son "support". Examinons ces exemples :

- Ce robinet, *vétuste*, ne cesse de fuir.
- Cette question, *inattendue*, m'a déconcertée.
- *Enthousiaste*, la foule applaudit l'orateur.
- Tout *triste* et *Pensif*, il s'obstine au silence.

En arabe, il arrive quelquefois en poésie ou en prose rythmée et rimée qu'un terme sépare le nom de son épithète pour des raisons stylistiques. Nous empruntons à ce propos un exemple avancé par BLACHÈRE et GAUDEFROY-DEMOMBYNES (1975 : 321) dans leur ouvrage, "في ذلك بلاء من ربكم عظيم". Il s'agit dans cet exemple d'un appel de rime.

4.3 Degrés d'intensité de l'adjectif

En français, les adjectifs qualificatifs peuvent être précédés d'adverbes extrêmement divers et variés appelés « marqueurs d'intensité » et qui ont pour rôle « soit de renforcer

le sens de l'adjectif, soit à l'inverse, d'en atténuer l'effet » (NOAILLY, 1999 : 53).
Examinons à titre d'exemple les phrases suivantes :

- Pendant toute sa vie, autant que l'âge le lui permit, il demeura *aimablement courtois* et même très entreprenant auprès des dames.
- Figurez vous que je n'avais encore jamais lu de roman de John Connoly. Malgré ma peur et mon angoisse, je ne l'ai pas lâché ! Car *Tout ce qui meurt* est *salement violent, méchamment intelligent, incroyablement sanglant*, normalement beaucoup trop pour moi!
- Sophie : Il faudra consulter Bertrand... C'est lui qui m'a dit tout ça.. Il est *joliment triste*... Il aime Cyprien, ce pauvre Bertrand... C'est ça un bon garçon... Il ne peut pas rester deux heures sans me voir...
- Dans le fond, cette intégration audacieuse (voire subversive pour certains) de la langue corse à la modernité langagière sert le projet plus vaste de porter un autre regard, *allusivement ironique* et absurde, c'est-à-dire démythificateur, sur la Corse d'hier et d'aujourd'hui. Le grossissement du trait induit par la caricature aiguisé ainsi la critique, *volontiers cynique*, qui ne verse cependant jamais dans la diatribe.

Il s'agit dans les exemples susmentionnés des adverbes phrastiques qui portent la marque d'un jugement de valeur émis par son énonciateur.

D'ailleurs, certains adjectifs ont aussi des degrés de comparaison : « on distingue ainsi un superlatif relatif (*Il est le plus sage de la classe*) et un superlatif absolu (*Il est très sage*), un comparatif de supériorité (*Il est plus grand que son ami*), un comparatif d'égalité (*Il est aussi grand que son ami*) et un comparatif d'infériorité (*Il est moins grand que son ami*). » (DUBOIS *et al.*, 2002 : 17). L'adjectif qui ne reflète aucun degré de comparaison est dit en emploi absolu et nommé *adjectif au positif*.

Quant à l'arabe, CASIMIR et DE CLERCQ (sd : 15) définissent l'adjectif d'intensité comme étant « celui qui montre une abondance dans une qualité », par exemple كَذَّابٌ *mythomane* et صِدِّيقٌ *honnête* ayant pour forme "فَعَّالٌ" أو "فَعِيلٌ". Comme ces formes adjectivales ajoutent au sens initial de l'adjectif l'idée d'acuité ou parfois même d'habitude, elles sont nommées d'une manière spéciale صِيغَةُ مَبَالِغَةٍ *noms d'intensité*. On en cite à titre d'exemple : غَفَّارٌ *enclin à pardonner*, قَهَّارٌ *très supérieur en forces et en puissance*, عَلَّامٌ *très docte* (à ce dernier exemple, on peut ajouter un ة qui n'est pourtant pas une marque du féminin mais donne plus de force au sens : عَلَّامَةٌ *extraordinairement savant*). Ce type d'adjectifs, outre qu'il marque l'intensité et la fréquence élevée de l'acte

Christina SAMIR FEKRY
Faculté des Langues (Al Alsun)
Université Ain Shams
Le Caire – Egypte

décrit, sert également de par ses schèmes à former bon nombre de noms de métier : خباز *boulangier*, طبّاح *cuisinier*, فلاّح *paysan*.

Conclusion

Au terme de cette étude contrastive, nous espérons avoir pu présenter à notre lecteur une vue d'ensemble sur l'adjectif en arabe et en français. Dans "cette tournée adjectivale", nous avons exposé les différents types d'adjectifs dans les deux langues ainsi que les propriétés et les spécificités grammaticales afférentes. Cette étude nous a permis de constater que l'adjectif constitue une étiquette sémantiquement, syntaxiquement et morphologiquement riche. Il caractérise, qualifie, valorise ou dévalorise le substantif dont il dépend. Les adjectifs sont comme les perles qui embellissent le style et ajoutent de la profondeur, de la clarté et de la précision aux énoncés.

« Dis-moi comment tu t'exprimes, et je te dirai qui tu es. Laisse-moi découvrir tes expressions, adjectifs et mots préférés, et je te dirai quel est ton état d'esprit. »

Philippe Bloch

Références bibliographiques

Ouvrages de grammaire et de linguistique

BÉCHADE, Hervé-D. (1994), *Grammaire française*, Paris : PUF (Collection Premier Cycle).

BLACHÈRE, Régis et GAUDEFROY-DEMOMBYNES, Maurice (1975), *Grammaire de l'arabe classique : morphologie et syntaxe*, Paris : Maisonneuve-Larose.

CASIMIR, Paul et DE CLERCQ, Anaïs (sd), *Grammaire arabe bilingue*, Paris : L'école impériale et spéciale des langues orientales.

DE SACY, Silvestre (1904), *Grammaire arabe*, Tome 1, Tunis : Société anonyme de l'imprimerie rapide (3^e éd. publiée par l'Institut de Carthage).

DE SACY, Silvestre (1905), *Grammaire arabe*, Tome 2, Tunis : Société anonyme de l'imprimerie rapide (3^e éd. publiée par l'Institut de Carthage).

DUBOIS, Jean *et al.* (2002), *Dictionnaire de Linguistique*, Paris : Larousse-Bordas/VUEF.

DUCROT, Oswald et TODOROV, Tzvetan (1972), *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Paris : Le Seuil.

GLAIRE, Jean-Baptiste (1861), *Principes de grammaire arabe*, Paris : B. Duprat.

NEYRENEUF, Michel et AL-HAKKAK, Ghalib (1996), *Arabe : Grammaire active*, Paris : Librairie générale française.

NOAILLY, Michèle (1999), *L'adjectif en français*, Paris : Ophrys (Collection l'Essentiel français).

RIEGEL, Martin *et al.* (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris : PUF.

عبد الحميد هندراوي، التحفة البهية بشرح المقدمة الأجرومية، دار الكتب العلمية، بيروت، 2004 (الطبعة الثانية).

محمود سليمان ياقوت، التوابع في النحو العربي، كلية الآداب، جامعة طنطا، 2006.

Articles

BOSREDON, Alain (1988), "Un adjectif de trop : l'adjectif de relation", *L'information grammaticale*, (n°37), pp.3-7.

Christina SAMIR FEKRY
Faculté des Langues (Al Alsun)
Université Ain Shams
Le Caire – Egypte

DEBYSER, Francis (1970), "La Linguistique contrastive et les Interférences", *Langue Française*, (n°8), pp.31-61.

HALMOY, Odile (1984), "À propos de l'adjectif en -ant, dit "verbal""", *Revue romane*, (n°19), pp.48-64.

Sitographie

COHEN, David, *Arabe (Monde) - Langue*, *Encyclopædia Universalis* [en ligne], URL : <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/arabe-monde-langue/>. Consulté le 28 avril 2018.

Ethnologue, Languages of the World, URL: <https://www.ethnologue.com/language/ara>. Consulté le 28 avril 2018.

Adjectif, Trésor de la langue française informatisé, URL : <http://atilf.atilf.fr/>. Consulté le 28 avril 2018.

Français, l'encyclopédie libre de Wikipédia, URL : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Fran%C3%A7ais>. Consulté le 28 avril 2018.

La Sainte-Bible, URL : <https://st-takla.org/Bibles/Holy-Bible-French.html>

Le Saint-Coran : traduction en français, Centre islamique et culturel de Belgique, URL : <http://www.centreislamique.be/coran>

Table des Matières

Introduction.....	1
1. Déterminant ou qualificatif ?	2
2. Généralités	3
3. Morphologie adjectivale	4
4. Propriétés syntaxiques et sémantiques de l’adjectif.....	7
4.1 Typologie adjectivale.....	7
4.1.1 En français	7
4.1.1.1 Adjectifs qualificatifs et Adjectifs relationnels.....	7
4.1.1.2 Adjectifs substantivés et Substantifs "adjectivisés"	7
4.1.1.3 Adjectifs composés	8
4.1.1.4 Adjectifs verbaux	8
4.1.1.5 Syntagme adjectival	9
4.1.2 En arabe	9
4.1.2.1 Adjectifs verbaux ou Adjectifs assimilés aux verbes.....	9
4.1.2.2 Adjectifs dénominatifs	10
4.2 Fonctions de l’adjectif.....	10
4.2.1 Attribut.....	10
4.2.2 Épithète	11
4.2.3 Apposé	13
4.3 Degrés d’intensité de l’adjectif	13
Conclusion	15
Références bibliographiques	16